



# Appel de la Commission Exécutive FNPOS CGT du 19 octobre 2022

Au lendemain de la journée d'action du 18 octobre 2022 où la mobilisation s'est encore amplifiée par rapport à celle du 29 septembre, il nous faut continuer à faire grandir le rapport de force afin d'obtenir de véritables augmentations générales des salaires et l'abandon de la contre-réforme des retraites.

Malgré le déferlement médiatique à la solde du gouvernement et du patronat, ce sont plus de 300 000 manifestants, salariés, retraités, privés d'emploi et jeunes qui ont répondu à l'appel de l'intersyndical sur l'ensemble du territoire ce mardi 18 octobre.

Après les réquisitions dans les raffineries, pour tenter de mettre à mal la lutte exemplaire de nos camarades raffineurs, le message envoyé au gouvernement par les salariés pour la défense du droit de grève et l'augmentation des salaires doit trouver son prolongement dans les jours et les semaines à venir.

En effet, malgré ces avertissements, le gouvernement continue dans sa logique libérale et utilise le 49-3 pour faire passer ses budgets. Ainsi, le PLFSS 2023 laisse présager de nouvelles coupes sombres dans la Sécurité sociale et la Santé.

Nous subissons des attaques sans précédent contre nos conquies sociaux, le projet de loi portant sur l'assurance chômage donne carte blanche au gouvernement pour faire la chasse aux chômeurs tout en mettant la pression pour maintenir les salaires à la baisse.

Les pseudo-concertations sur la réforme des retraites ont commencé sans mystère sur leur objectif de remettre en cause les mécanismes de solidarité, les régimes spéciaux et de reculer l'âge légal du départ à la retraite.

En conséquence, la CEF propose à l'ensemble de ses syndicats à se réunir en assemblée générale afin de décider avec les salariés de la nécessité de faire grandir le rapport de force dans l'ensemble de nos organismes.

Il convient dans la période de déposer au plus vite, partout des préavis, et là où cela est possible d'une durée illimitée ou jusqu'au 31 décembre 2022 notamment pour les salaires et la retraite à 60 ans mais également, de réfléchir à notre participation ou pas à l'ensemble des instances.

Les raffineurs comme les salariés de l'énergie nous ont montré la voie pour des luttes intenses qui permettent d'avancer sur nos revendications. Pour gagner il nous faut faire pression sur nos directions mais aussi sur l'Etat qui peut en quelques signatures décider d'augmenter le smic par exemple. Poursuivons les actions engagées par des moments forts de grève

## • **Les jeudi 27 octobre et jeudi 10 novembre : salaire, retraite et respect du droit de grève**

La période entre les deux dates sera propice à poursuivre notre travail au plus près de salariés pour expliquer nos revendications tant locales que nationales.

La situation sociale et politique exige une participation de toutes et tous, et nous confère une responsabilité déterminante dans cette période afin de créer les conditions nécessaires à la satisfaction de nos revendications :

- **AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES, PENSIONS ET MINIMA SOCIAUX**
- **SMIC À 2000€ bruts**
- **REMISE EN PLACE D'UNE ECHELLE MOBILE POUR ÉVITER LE TASSEMENT DE NOS SALAIRES**
- **LE 100 % SÉCU AVEC LA RETRAITE A 60 ANS À TAUX PLEIN**
- **LE RESPECT ET LA DÉFENSE DU DROIT DE GRÈVE.**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE LES 27 OCTOBRE ET 10 NOVEMBRE 2022 !**  
**TOUTES ET TOUS POUR GAGNER !**

